

Intitulé de l'UE	Droit privé I
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Fabian GILLARD	37.5	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Droit civil	37.5h	Fabian GILLARD

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Droit civil : 32h de théorie, 5.5h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Droit civil : Français

Connaissances et compétences préalables
Aucune

Objectifs par rapport aux acquis d'apprentissage programme (AAP)
Cette UE contribue au développement de la/des compétence(s) suivante(s)
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit

Acquis d'apprentissage de l'UE:
<p>Au terme de cette unité, l'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'utiliser et d'évaluer les mécanismes fondateurs du droit des obligations ; - de lire, comprendre et évaluer la pertinence des décisions de jurisprudence analysées au cours ; - d'utiliser le code civil, en ses articles relatifs au droit des obligations; - de transposer les connaissances acquises en droit des obligations aux autres branches du droit privé; - de développer une vision critique de droit des obligations, tant au regard de ses objectifs initiaux que de son adéquation avec la société actuelle.

Contenu de l'AA Droit civil

Le cours est articulé autour du plan suivant:

1. Introduction historique et mise en perspective des objectifs du codificateur à travers le droit des obligations;
2. Définition, typologie et éléments constitutifs d'une obligation ;
3. Etude des obligations à sujets multiples ;
4. Etude approfondie des grands principes du droit des obligations:
 - convention loi
 - exécution de bonne foi des conventions
 - consensualisme
 - autonomie de la volonté
5. Etude approfondie de la théorie de l'abus de droit
6. Etude du pouvoir d'interprétation des contrats et des obligations par le juge
7. Etude du principe de relativité des conventions au regard de l'action directe, l'action oblique et l'action Paulienne

Méthodes d'enseignement

Droit civil : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, approche déductive, étude de cas

Supports

Droit civil : notes de cours, décisions de jurisprudence vues au cours

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Droit civil : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Droit civil :	
Examen oral	

Année académique : **2018 - 2019**